



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisans : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 39693

Texte de la question

Mme Dominique Nachury appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les souhaits exprimés par la Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat en matière de santé. En effet cette dernière sollicite un accès de tous les retraités de l'artisanat à une couverture complémentaire santé, analogue à celle des salariés, assorti d'un contrôle des dépassements d'honoraires médicaux permettant une prise en charge intégrale par ces complémentaires. Elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39693

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10435